

DÉCLARATION CONJOINTE SUR LA CRISE DE SANTÉ MENTALE CHEZ LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

Les travailleurs de la santé ne peuvent pas fournir des soins adéquats aux patients au moment propice s'ils sont incapables de chercher et de recevoir les soins dont ils ont eux-mêmes besoin.

La pandémie de COVID-19 a eu un profond impact sur les systèmes de soins de santé canadiens. Un effet étonnant est la détérioration de la santé mentale et du bien-être des professionnels de la santé. L'Association canadienne des technologues en radiation médicale (ACTRM), Échographie Canada (EC) et la Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM) réclament une attention immédiate à cette crise avant qu'elle ne s'aggrave davantage et exerce un effet nocif sur notre système de santé et les soins que la population canadienne reçoit.

Nous avons atteint un point dans l'histoire où la négligence de la santé mentale de nos professionnels de la santé est devenue une crise dans un système de soins de santé surchargé et sous-équipé. Cette situation ne fera que se poursuivre alors que la pandémie commencera à s'apaiser et que nous commencerons à nous attaquer à des problèmes comme le grand nombre de procédures retardées et les effets de protocoles de sécurité amplifiés qui resteront probablement en vigueur.

- **On s'attend à ce que les technologues en radiation médicale (TRM)** répondent aux arriérés croissants et urgents d'imagerie médicale, et soutiennent les patients soumis à une radiothérapie pour une maladie plus avancée, découlant directement de la pandémie. Le fardeau chronique associé à un volume de travail élevé et une demande croissante de la part des patients a augmenté le potentiel d'épuisement et de traumatismes indirects chez les TRM.
- **Les échographistes médicaux diagnostiques** éprouvent une forte demande d'examen échographiques pour les patients atteints de problèmes médicaux plus urgents. Une pénurie de personnel et des directives de sécurité liées à la pandémie signifient que la capacité des échographistes à fournir des soins pratiques et compatibles aux patients et à procéder à des examens approfondis peut être mise en péril. Ces pressions incessantes mènent à des niveaux accrus d'épuisement émotionnel et professionnel parmi les échographistes médicaux diagnostiques.
- **On prévoit que les technologues et adjoints de laboratoire médical** éprouvent un degré élevé d'épuisement à cause de la pandémie de COVID-19. Étant donné qu'une augmentation d'appui social aide à protéger contre la détresse psychologique, y compris l'anxiété et la dépression, la SCSLM continuera de défendre vivement les droits de la profession de laboratoire médical sur les plans fédéral, provincial et territorial.

En ignorant la santé mentale de ces professionnels et d'autres travailleurs de la santé, on risque d'aggraver un système de soins déjà surchargé et sous-équipé.

En optimisant le bien-être des fournisseurs de la santé, les patients recevront aussi les soins nécessaires.

Un seul établissement ne peut pas aborder indépendamment ces défis. Le Canada a besoin de prendre une approche coordonnée impliquant des associations professionnelles, des organismes de réglementation provinciaux, tous les niveaux du gouvernement, et les professionnels de la santé eux-mêmes pour changer la culture du système de soins de santé.

Conjointement, nos organisations ont élaboré des stratégies visant à atténuer les problèmes de santé mentale rencontrés par nos membres et à entreprendre des efforts de représentation coordonnés. Le sondage national sur la santé mentale est un outil que nous utilisons pour surveiller la santé mentale de nos professionnels. Collectivement, nous constituons l'un des rares groupes de professionnels de la santé ayant regroupé et analysé des données sur la santé mentale tant avant qu'après la pandémie de COVID-19. Les données sur la santé mentale de chaque organisation se trouvent sur les pages Web respectives de [l'ACTRM](#), la [SCSLM](#), et Échographie Canada. Ces données probantes nous ont permis de formuler nos stratégies et cette déclaration conjointe.

Nous croyons que le bien-être mental doit être considéré de la même façon que le bien-être physique. La stigmatisation associée aux problèmes de santé mentale continue de présenter un obstacle majeur à l'accès aux services et ressources par les travailleurs de la santé pour soutenir leur santé mentale. Depuis bien des années, on a clairement identifié cette situation comme étant un problème, mais on a pris peu de mesures concrètes pour y remédier.

Ensemble, nous cherchons à créer un système qui normalise et donne priorité à la santé mentale des travailleurs de la santé et l'accès aux services de santé mentale, et qui soutient les professionnels de la santé des façons suivantes :

1. **Responsabiliser** les travailleurs de la santé pour défendre leurs droits à une bonne santé mentale et au mieux-être en milieu de travail
2. **Promouvoir** des soins de santé mentale appropriés et opportuns ainsi que du soutien pour les professionnels de la santé qui travaillent directement et indirectement avec les patients
3. **Préconiser** des services de santé mentale supplémentaires et l'élimination des barrières empêchant l'accès à ces services
4. **Surveiller** la santé mentale des personnes au sein de notre profession et en inviter d'autres à participer à la conversation
5. **Soutenir** la [Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail](#) afin d'améliorer l'environnement de travail pour les générations actuelles et futures des professionnels de la santé

Bien que cet appel à l'action vise à aborder les préoccupations immédiates liées à la pandémie, nous croyons aussi qu'une grande partie des mesures nécessaires améliorera notre système de santé ainsi que l'état de santé mentale de nos travailleurs de la santé et les soins que nos patients reçoivent.

Irving Gold, chef de la direction Association canadienne des technologues en radiation médicale	Susan Clarke, directrice exécutive Échographie Canada	Christine Nielsen, chef de la direction Société canadienne de science de laboratoire médical
--	--	---

À PROPOS :

ACTRM : Établie en 1942, l'Association canadienne des technologues en radiation médicale (ACTRM) est l'association professionnelle nationale et l'organisme d'agrément des technologues en radiologie, en médecine nucléaire, en résonance magnétique et des radiothérapeutes. Reconnue au Canada et à l'étranger comme une voix de premier plan dans la défense des intérêts de la profession de la technologie de radiation médicale, l'ACTRM fait autorité sur les questions cruciales qui touchent ses membres et leur pratique. L'ACTRM a collaboré avec divers organismes gouvernementaux et initiatives pour améliorer le système de santé pour la population canadienne. Apprenez-en davantage sur www.camrt.ca/fr/ ou contactez Christopher Topham, directeur de la défense des intérêts et des communications (ctopham@camrt.ca).

EC : Échographie Canada (EC) est l'organisme de délivrance des titres de compétence et l'association professionnelle nationale des échographistes médicaux au Canada. Ses examens d'admission à la profession, profils de compétences nationaux mis à jour et lignes directrices sur les pratiques exemplaires continuent de fournir un cadre permettant à la profession d'échographie de se développer, de s'épanouir et de progresser. À titre d'organisation, les priorités d'Échographie Canada sont d'appuyer ses membres par l'admission à la profession et des titres de compétence améliorés, d'offrir des occasions de perfectionnement professionnel accessibles, des programmes axés sur les membres et la défense de leurs intérêts. Visitez sonographycanada.ca/fr pour en savoir plus ou contactez Meagan Rockett, gestionnaire de l'adhésion et des communications (mrockett@sonographycanada.ca).

SCSLM : La Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM) est l'organisme national de certification des technologues et adjoints de laboratoire médical et l'association professionnelle regroupant les professionnels des laboratoires médicaux au Canada. Il s'agit d'une organisation à but non lucratif entièrement financée par les droits d'adhésion de ses membres et par les revenus qu'elle génère de ses produits et services. Elle ne reçoit aucun soutien financier gouvernemental ou privé. Nous vous invitons à nous rendre visite à scslm.org pour obtenir de plus amples renseignements. Veuillez faire parvenir vos questions à Michael Grant, directeur du marketing et des communications (michaelg@csmls.org).